



**DEPARTEMENT DU VAL D'OISE  
ARRONDISSEMENT DE SARCELLES  
COMMUNAUTE DE COMMUNES CARNELLE PAYS-DE-FRANCE  
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
SEANCE ORDINAIRE DU 22 AVRIL 2026**

**Membres en exercice : 43**  
**Présents : 32**  
**Votants : 39**  
**Date convocation : 16 avril 2026**  
**Date d'affichage : 16 avril 2026**

**L'an deux mille vingt-six, le vingt-deux avril,**  
**Le Conseil Communautaire, légalement convoqué**  
**à 19h30, s'est réuni à la salle des fêtes à Baillet-en-France,**  
**en séance publique, sous la présidence de Patrice ROBIN**

**Secrétaire de séance : Gilbert MAUGAN**

**Etaient présents (32)** : Éric THERRY, Michel BRAULT, Richard GRIGNASCHI, Christiane AKNOUCHE, Célia DELAHAYE, Delphine DRAPEAU, Jean-Claude TURBAN, Sylvain SARAGOSA, Isabelle SUEUR, Jacques GAUBOUR, Virginie VIEVILLE, Gilbert MAUGAN, Patrick FAUVIN, Michel MANSOUX, Nathalie DELISLE-TESSIER, Michel ZEPPEFELD, Nathalie CORBIER, Simon SCHEMBRI, Jean-Christophe MAZURIER, Sylvaine PRACHE, Chantal ROMAND, Silvio BIELLO, Laurence CARTIER-BOISTARD, Josette FRAMERY, Nathalie BENYAHIA, Véronique MAGNIER, Hugues BRISSAUD, Franck BREIT, Valérie LECOMTE, Laurence BERNHARDT, Patrice ROBIN, Cyril DIARRA, Conseillers Communautaires formant la majorité des membres en exercice.

**Absents représentés avant donné pouvoir (7)** : Sylvie PESLERBE donne pouvoir à Éric THERRY, Romain RENAUD donne pouvoir à Sylvain SARAGOSA, Martine GILLES-DURET donne pouvoir à Nathalie DELISLE-TESSIER, Gilles WECKMANN donne pouvoir à Silvio BIELLO, Pascal BOSRET donne pouvoir à Laurence CARTIER-BOISTARD, Sylvain BRINDEJONC donne pouvoir à Nathalie BENYAHIA, Muriel LE JAN donne pouvoir à Hugues BRISSAUD.

**Absents : (4)** Emmanuel DE NOAILLES, Jacqueline HOLLINGER Jacques FÉRON, Laurent DABOVAL.

N°2026/46	<b>CRÉATION DE LA CONFÉRENCE DES MAIRES DE LA C3PF</b>
-----------	--

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment l'article L.5211-11-3 : « La création d'une conférence des maires est obligatoire dans les établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre, sauf lorsque le bureau de l'établissement public comprend déjà l'ensemble des maires des communes membres. »

**Vu** les délibérations n°2026/07 et n°2026/09 en date du 1er avril 2026 portant élection du Président et des Vice-présidents,

**Vu** la délibération n°2026/44 prise en date du 22 avril 2026, portant élection des autres membres du Bureau Communautaire de la C3PF,

**Considérant** que la Conférence des maires constitue une instance de concertation au sein des établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre, présidée par le Président de la Communauté de communes.

**Considérant** qu'elle associe l'ensemble des maires des communes membres à la réflexion sur les orientations et les projets communautaires,

**Considérant** qu'elle contribue au renforcement du dialogue entre l'EPCI et les communes et à l'amélioration de la gouvernance intercommunale. Elle est réunie à l'initiative du Président sur toute question d'intérêt communautaire intéressant les relations entre l'EPCI et les communes ou préalablement à l'examen de certains projets ou orientations structurants.

**Considérant** qu'il appartient au conseil communautaire de décider de la création de la Conférence des maires et d'en fixer les principes de fonctionnement,

**Sur proposition du Président, le conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :**

**RAPPORTE** la délibération n°2026/011 du 1<sup>er</sup> avril 2026, portant composition du bureau communautaire et de la conférence des maires,

**CRÉE** une conférence des Maires au sein de la Communauté de Communes Carnelle Pays-de-France, conformément à l'article L.5211-11-3 du Code Général des Collectivités Territoriales,

**DIT** que la composition de la conférence des Maires est comme suit :

- M. Patrice ROBIN, Président de la C3PF et Maire de Villaines-sous-Bois
- M. Éric THERRY, Maire d'Asnières-sur-Oise
- Mme Delphine BONFANTI, Maire de Baillet-en-France
- Mme Célia DELAHAYE, Maire de Bellefontaine
- Mme Delphine DRAPEAU, Maire de Belloy-en-France
- M. Romain RENAUD, Maire de Châtenay-en-France
- M. Sylvain SARAGOSA, Maire de Chaumontel
- M. Emmanuel DE NOAILLES, Maire d'Épinay-Champlâtreux
- Mme Jacqueline HOLLINGER, Maire de Jagny-sous-Bois
- M. Gilbert MAUGAN, Maire de Lassy
- M. Michel MANSOUX, Maire de Luzarches
- M. Jean-Christophe MAZURIER, Maire de Maffliers
- Mme Chantal ROMAND, Maire de Mareil-en-France
- M. Silvio BIELLO, Maire de Montsoul
- M. Patrick FAUVIN, Maire du Plessis-Luzarches
- Mme Nathalie BENYAHIA, Maire de Saint-Martin-du-Tertre
- Mme Véronique MAGNIER, Maire de Seugy
- M. Hugues BRISSAUD, Maire de Viarmes
- M. Cyril DIARRA, Maire de Villiers-le-Sec

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme,  
Le Président, Patrice Robin